

LA GAZETTE

L'ACTUALITÉ DE LA VISION TERRITORIALE TRANSFRONTALIÈRE — N°1 AVRIL 2023



LA MISE AU POINT

La parole aux PACA

À L'ÉTUDE

L'évaluation
environnementale
stratégique

COUP DE PROJECTEUR

Le cri du cœur des
ambassadeur·drices

ZOOM SUR LA CONCERTATION

Les actions prioritaires
pour la transition

Une année 2023 qui débute sous les meilleurs auspices !

Lancée en septembre 2022, l'élaboration de la Vision territoriale transfrontalière a franchi un cap en janvier.

En janvier, 350 personnes se sont rassemblées pour travailler conjointement à l'élaboration de la Vision territoriale transfrontalière lors des Ateliers et des Comités d'orientation politique.

Mêlant élu-es, représentant-es des politiques publiques, société civile organisée et ambassadeur-trices citoyen-nes, ces ateliers ont permis de dégager les premières orientations à l'échelle des PACA, basées sur les diagnostics ciblés et proposer une première série de mesures d'urgence.

Ces travaux ont également permis de faire émerger les convergences entre les propositions des équipes qui sont autant de pistes pour poursuivre le travail d'élaboration de la Vision.

CONVERGENCES COMMUNES AUX PACA

L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE – LE SOCLE DU VIVANT

La dimension écosystémique doit impérativement être prise en compte dans l'aménagement du territoire. Dans cette approche, le développement urbain est pensé à partir des ressources et des besoins du territoire : eau, sols, sous-sols, ressources vivantes.

LA RÉGÉNÉRATION DU TERRITOIRE – LA GESTION DE L'EXISTANT

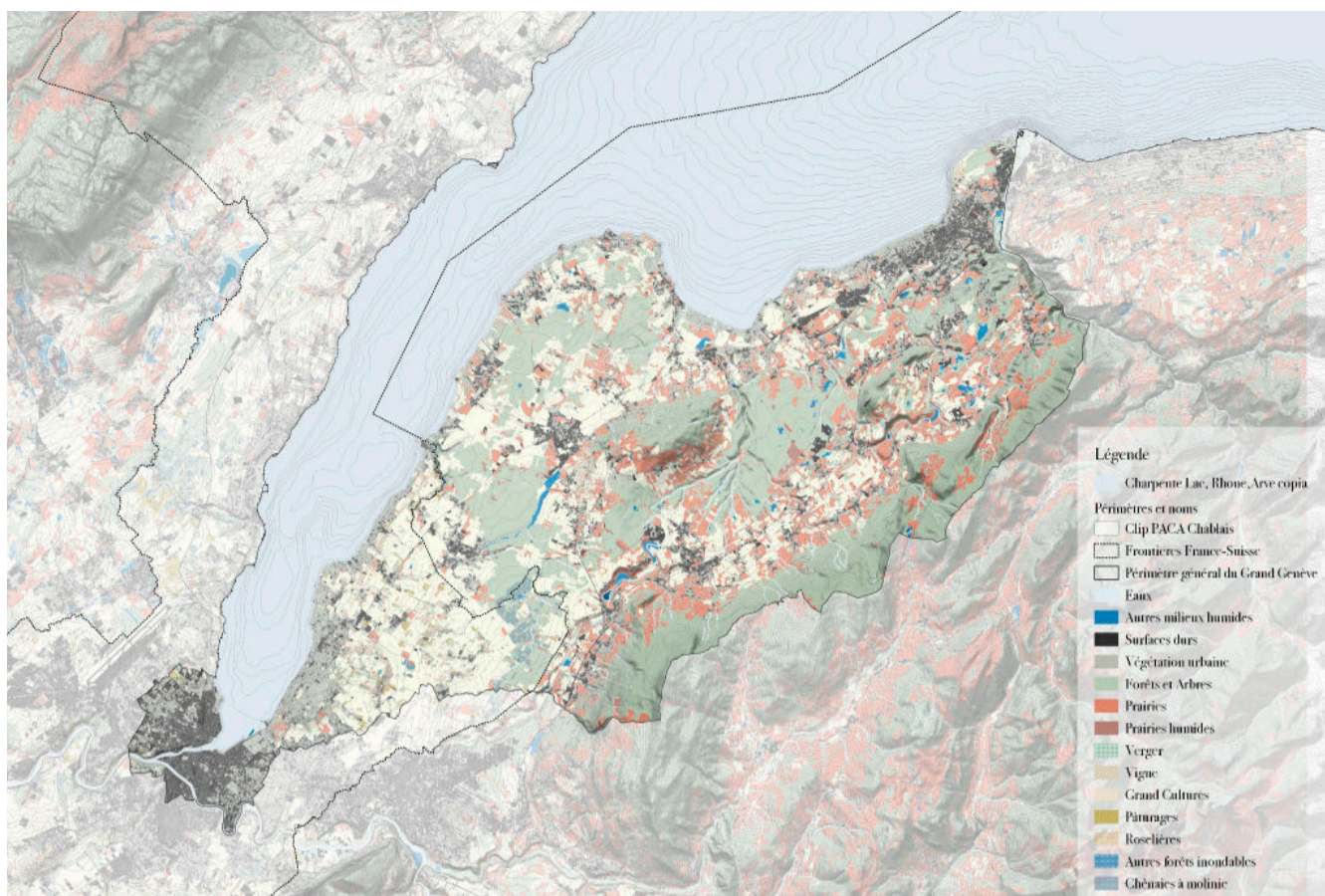
Cette approche consiste à préserver nos ressources en favorisant la réhabilitation, la régénération ainsi que le réemploi du patrimoine existant dans l'aménagement du territoire.

LE LOCAL – LA CIRCULARITÉ

Une consommation locale et le principe de la circularité des biens sont des leviers majeurs de la décarbonation du territoire. Ils permettent une réduction des déplacements en allant consommer près de chez soi ainsi qu'une diminution de la consommation de manière générale en réutilisant et en réemployant les biens déjà en circulation.

FAIRE VITE ET ENSEMBLE LE TERRITOIRE – LES OUTILS ET LA MISE EN ŒUVRE

Répondre aux enjeux de la transition écologique passe par une action concertée, engagée et collective. Les objectifs de la Vision territoriale transfrontalière et leur mise en œuvre devront être partagés avec les acteur-trices et les habitant-es du territoire.



Carte Le futur est déjà là : les principaux milieux construits et non construits du Chablais (Source : Rapport PACA Chablais, 2023).

Pour que la Vision territoriale transfrontalière soit élaborée au plus proche des réalités et des besoins de chaque commune, quatre périmètres d'aménagement coordonnés d'agglomération (PACA) permettent l'expression des territoires et la prise en compte de leurs enjeux locaux.

Pour déterminer l'aménagement du territoire du Grand Genève de demain, qui préserve la biodiversité et qui contribue à lutter contre le dérèglement climatique, des équipes composées d'urbanistes, de géographes, d'ingénieurs et de sociologues ont été mandatées.

Un comité d'experts a également été sollicité afin de garantir le bon déroulé de la démarche en apportant un regard avisé et critique. Trois études complémentaires viennent alimenter la Vision : la première analyse les dynamiques socio-démographiques et les capacités d'accueil, la deuxième définit la stratégie mobilité multimodale 2050 et la troisième se consacre à l'évaluation environnementale stratégique du Grand Genève.

La Vision territoriale transfrontalière 2050, qui sera adoptée en 2024, servira de socle pour les prochaines planifications françaises, genevoises et vaudoises (SCoT, PDR, PDCn, etc.). Elle permettra aussi d'identifier des projets, notamment ceux de mobilité, des futures générations de projets d'agglomération.

PACA Jura

Les travaux menés dans le PACA Jura identifient trois leviers d'actions pour agir sur les politiques publiques en matière d'aménagement du territoire :

- **Réduire la pression anthropique** via des actions favorisant l'existant, comme la réhabilitation d'une zone d'activité par exemple ;
- **Favoriser la décompression biotopique** en encourageant toutes les actions visant à lutter contre l'effondrement de la biodiversité ;
- **Soutenir la consommation et la production durables.**

Il s'agira ensuite de prendre systématiquement en compte ces trois leviers comme aide à la décision en matière d'urbanisme, de mobilité ou encore d'environnement au sens large, l'objectif principal étant d'augmenter la biodiversité et d'amplifier le vivant tout en limitant l'impact humain sur l'environnement.

PACA Chablais

Atteindre le « zéro émission carbone » en 2050, créer un territoire résilient et valoriser la qualité de vie, voici les trois défis identifiés pour le PACA Chablais. Afin de répondre à ces enjeux, trois orientations ont été présentées :

- **Le concept de « Métropole de villages »** appelle à penser l'avenir de ce patrimoine de villages, de hameaux, de zones d'activités dans une logique de renouvellement de requalification et d'intensification ;
- Le Chablais est qualifié de **territoire agrosylvo-politain** disposant d'une grande valeur naturelle et paysagère (réseau hydrographique, surfaces forestières et zones agricoles). Dès lors, un équilibre doit être trouvé entre densification, préservation et valorisation de ce socle paysager ;
- **Il est également question de trouver de nouveaux équilibres territoriaux** et de planifier une densification en adéquation avec les enjeux de mobilité, de consommation locale et durable, de sociabilité et de préservation des ressources naturelles afin d'établir un territoire des proximités (territoire des courtes distances).

PACA Arve

Pour tendre vers un rééquilibrage du nombre d'habitats, d'emplois et de la croissance à l'horizon 2050 sur le PACA Arve, trois pistes d'actions ont été établies :

- **Réduire, décarboner les mobilités et favoriser les usages de proximité.** Il est donc recommandé d'encourager la diminution des déplacements (en termes de distance, de fréquence et de vitesse), de favoriser les transports en commun (rabattement sur les gares) et de développer les mobilités partagées ;
- **Réinvestir le patrimoine bâti pour concilier la préservation des paysages et la croissance démographique.** Avec le concept «La ville de tous les jours : 2 kilomètres, pas plus», il est proposé que le quotidien soit pensé en termes de distance plutôt que de temps. Pour diminuer la forte pression sur les sols, il est conseillé de réfléchir à la réhabilitation de certaines zones d'activités et commerciales ainsi qu'à la réutilisation du bâti existant et à sa rénovation énergétique ;
- **Considérer le paysage comme un capital à travers trois pistes d'orientation :** prendre soin du paysage et assurer la sécurité alimentaire, afficher l'Arve comme destination de tourisme nature de proximité et renforcer la nature en ville. En effet, les espaces agricoles et forestiers constituent l'une des clés de l'atténuation des émissions de gaz à effet de serre (puits de carbone) et représentent des secteurs remarquables sur le plan écologique.

PACA Rhône

Deux grands thèmes ont été identifiés concernant le PACA Rhône : paysage-nature-sol-climat et urbanisation-mobilité.

Pour préserver le socle paysage-nature-sol-climat, une meilleure prise en compte des ressources et du vivant devient un impératif. Cela va de pair avec une prise en considération plus importante des ressources en eau de ce territoire, marquées par des phénomènes d'interdépendance et de risques (ressources en eau, risques naturels tels qu'incendies, inondations, îlots de chaleur).

En matière d'urbanisation, il est préconisé de penser le développement en fonction de la mobilité (diminution des déplacements et des distances à parcourir). Trois scénarios, très contrastés, ont été proposés pour répondre à cet enjeu :

- **Scénario 1** – mise en œuvre des mesures du projet d'agglomération (sans changement d'approche) ;
- **Scénario 2** – promotion d'un Grand Genève hyper centralisé avec deux pôles : Valserhône et un centre de l'agglomération renforcé ;
- **Scénario 3** – intitulé «Les communautés rétablies et renforcées» qui mise sur la multipolarité du territoire et qui essaie d'y rétablir ou d'y renforcer des « communautés de vie de proximité ». Ce scénario sera celui privilégié dans la suite des travaux.

Retrouvez les cartes techniques en ligne

www.grand-geneve.org

→ Vision territoriale transfrontalière

LA DÉCOMPRESSION BIOTOPIQUE

Actions apportant une réponse à l'effondrement de la biodiversité : régénération des sols, réduction des pollutions, restauration des écosystèmes.

LA TRAME AMPLIFIÉE DES COURS D'EAU ET DE LEURS AFFLUENTS

Augmenter la rétention d'eau par le territoire permet de répondre à l'enjeu du dérèglement climatique : meilleure gestion de la ressource en eau, préservation de la biodiversité, rafraîchissement de l'air et amélioration du cadre de vie.

LE TERRITOIRE AGRO-SYLVO-POLITAIN

Territoire urbain reconnaissable par le caractère structurant de ses composantes agricoles et forestières (telles que ses réseaux hydrauliques ou la nature de ses sols) et qui suppose des modes de coexistence vertueux.

LA VI(LL)E DE TOUS LES JOURS : 2 KILOMÈTRES, PAS PLUS

Concept priorisant la circulation des modes doux, l'implantation d'équipements de proximité ainsi que le développement de zones de logement dans un rayon de 2 kilomètres autour des gares ferroviaires.



L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE STRATÉGIQUE

L'évaluation environnementale stratégique s'assure que les propositions faites au sein des équipes PACA (orientations stratégiques) sont conformes aux ambitions de la transition écologique fixées par le Grand Genève et qu'elles permettront d'atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050.

Afin de vérifier la méthodologie mise en place dans le cadre de cette analyse novatrice, un premier test a été réalisé sur le document de planification intitulé *Projet d'agglomération de 4^e génération* à travers trois objectifs issus de la *Charte Grand Genève en transition* :

→ Atteindre la neutralité carbone

L'évaluation a été faite sur le secteur «déplacements de personnes (hors aérien)». Malgré des résultats encourageants (-20% de GES d'ici 2040), les mesures actuelles ne permettent pas encore d'atteindre les objectifs de neutralité ;

→ Préserver et régénérer la biodiversité locale

En partant de l'hypothèse qu'elles seront toutes réalisées, les planifications actuellement en vigueur ne permettent pas d'atteindre l'objectif de zéro perte nette d'habitats naturels à l'échelle du Grand Genève. Au contraire, ces infrastructures continueront d'impacter les corridors biologiques du territoire (environ 40 hectares de réservoirs de biodiversité touchés) ;

→ Préserver et améliorer la qualité des sols et des ressources du sous-sol

En partant de l'hypothèse qu'elles seront toutes réalisées, les planifications actuellement en vigueur montrent distinctement que l'objectif de zéro artificialisation/consommation nette n'est pas respecté à l'échelle de l'agglomération à l'horizon 2050 (150 hectares/an consommés en 2040 contre 106 hectares/an actuellement).

Malgré des premiers résultats en demi-teinte, il est à noter que l'agglomération transfrontalière s'engage résolument dans une trajectoire de transition écologique, comme l'illustre l'engagement politique pris à l'occasion de la signature de la *Charte Grand Genève en transition*.

D'autres objectifs tels que l'empreinte matérielle, la ressource de l'eau ou encore la qualité de l'air seront évalués avec des données qui seront disponibles dans le courant de l'année 2023. L'évaluation environnementale stratégique remplit son rôle d'outil d'évaluation et d'aide à la décision dans l'élaboration de la Vision territoriale transfrontalière.



Les ambassadeur·drices ont souhaité exprimer un cri du cœur

Les citoyen·nes sont prêt·es et ne demandent qu'à agir et contribuer en nombre et en diversité.

Pour lutter contre la crise climatique, il faut maintenant mettre en place des mesures ambitieuses, concrètes et chiffrables pour aménager le territoire de demain de façon juste, cohérente, inclusive et respectueuse des enjeux écologiques des décennies à venir tout en veillant à ce qu'elles ne s'enlisent pas dans de lourdes procédures administratives et politiques.

Le Grand Genève a besoin d'une vision cohérente et systémique mettant en exergue ce à quoi devra ressembler notre territoire à zéro émission nette en 2050.



PLUS D'INFORMATIONS

Sur la démarche

www.grand-geneve.org

→ Au sujet du Grand Genève

→ Vision territoriale transfrontalière

Sur les dispositifs de participation citoyenne

www.grand-geneve-en-transition.org

→ Je participe → Participation citoyenne

Contact

grand-geneve@etat.ge.ch

IMPRESSUM

Images: Emilie Laici (pp. 1 et 4), PACA Chablais (p. 2)

Rédaction: Équipes Grand Genève, État de Genève

Graphisme: Plates-Bandes communication

Quelles actions prioritaires pour la transition ? Les habitant·es du Grand Genève s'expriment !

Sous la démarche « Grand Genève en transition », différents dispositifs de participation citoyenne ont été proposés aux habitant·es de l'agglomération transfrontalière pour s'exprimer, réagir et soumettre des actions afin de répondre aux défis climatiques, écologiques et sociaux qui nous attendent.

Une enquête citoyenne en ligne, « Demain, c'est aujourd'hui? », a permis à 2558 répondant·es d'exprimer leurs préoccupations vis-à-vis de l'état de la planète en demandant, entre autres, des actions plus fortes en matière de mobilité. Le 1^{er} octobre 2022 a marqué le coup d'envoi d'une série de rendez-vous citoyens, avec huit Forums ouverts, suivis en novembre de neuf Ateliers citoyens et des Cahiers de la transition, dispositif numérique disponible sur participer.ge.ch.

Ces propositions citoyennes ont été synthétisées par des ambassadeur·drices tirées au sort parmi les participant·es pour porter la voix des habitant·es du Grand Genève lors des ateliers PACA de janvier 2023 et du Comité d'orientation politique du 31 janvier.

Cette première phase de participation citoyenne a permis de réunir plus de 300 personnes et d'identifier des actions prioritaires pour la transition écologique du Grand Genève telles que :

- La rénovation énergétique des bâtiments;
- La mise en place d'alternatives à la voiture individuelle;
- La promotion et l'appui à l'agriculture locale et bio pour encourager les circuits courts;
- Une meilleure collaboration et plus d'entente entre les deux pays sur l'offre de transports;
- La nécessité de mobiliser le plus grand nombre sur ces sujets (démarches participatives, éducation à l'environnement);
- Une réflexion à mener sur la réduction du temps de travail comme levier pour être plus attentif à l'environnement.

À suivre

Pour la suite de la démarche de participation, huit Ateliers citoyens (deux par PACA) auront lieu entre le 24 avril et le 11 mai. Combinant temps d'information et temps de contribution, ils inviteront la population à participer à l'élaboration de la Vision territoriale transfrontalière.

Le groupe de suivi citoyen, dont sont issu·es les ambassadeur·drices, poursuivra son activité, avec un renouvellement partiel, et restituera la matière de ce printemps durant les prochains ateliers PACA de septembre.

Retrouvez l'ensemble des synthèses sur notre site

www.grand-geneve-en-transition.org

→ Je participe → Participation citoyenne



Atelier PACA Jura, janvier 2023

L'AGENDA

Ne ratez pas les prochains rendez-vous des volets institutionnel et citoyen de l'année 2023

Concertation – du 24 avril au 11 mai

Huit séances d'information et ateliers contributifs ouverts au grand public dans tout le Grand Genève.

24 avril → Versoix

25 avril → Plan-les-Ouates et Saint-Genis-Pouilly

26 avril → Carouge et Reignier-Ésery

3 mai → Meyrin et Douvaine

11 mai → Nyon

Informations et inscriptions

www.grand-geneve-en-transition.org

→ Je participe → Ateliers citoyens

PACA/VTT – du 12 au 21 septembre

Quatre ateliers PACA et une journée de mise en commun au Pavillon Sicli à Genève.

Concertation – jeudi 21 septembre

Portes ouvertes à la suite de la journée de mise en commun au Pavillon Sicli à Genève.